



GROUPE MONTAGNARD ROANNAIS

La maison du port - 2 rue des charpentiers
42300 ROANNE

contact@groupemontagnardroannais.fr
www.groupemontagnardroannais.fr

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

1er septembre 2026 – 31 août 2027

NOM : _____ Prénom : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Port : _____ Port : _____

e-mail : _____

e-mail : _____

(cocher les cases selon votre choix)

☐ Montant de la licence saison 2026 – 2027 : 35 € x ____ = _____ €

(licence & assurance FFRP + cotisation au club)

☐ Abonnement magazine Passion Rando : + 10 €

(abonnement d'1 an pour 4 numéros)

Total à payer : €

Le pratiquant doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé fourni par le club et avoir répondu "non" à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées mais **le certificat médical n'est plus obligatoire**. Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

Demande à remplir et à rendre **AVANT LE 01/10/2026** soit :

- lors de la réunion de groupe du 08 septembre
- par mail : contact@groupemontagnardroannais.fr
- par courrier : GMR – maison du port – 2 rue des charpentiers – 42300 ROANNE

Les licences seront cette année encore sous format papier. Elles seront distribuées au fur et à mesure des inscriptions, lors des réunions de groupe. Pour info il n'y aura plus d'inscription après le 31/12/2026.

Le règlement peut s'effectuer par chèque à l'ordre du GMR ou par virement suivant RIB du GMR : FR76 1027 8072 0600 0204 6540 177 - CMCIFR2A